



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE OSSES

Séance du 04 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois et le quatre avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN.

Étaient présents : Mme CASIRIAIN Elena, Mme CHAMALBIDE Corinne, M. DACHAGUER Peio, Mme FALXA Odile, M. GOICOECHEA Iñaki, Mme IDIART Claudine, M. IÑARRA François, M. IRIART Jean Claude, M. JORAJURIA Ramuntxo, M. LEKUMBERRY Xantxo, M. MATEO Jean François, M. OÇAFRAIN Jean-Marc, Mme PERUSANSENA Elodie

Était excusé : Mme AYÇAGUER Elorri, M. HEGUY Antton,

A été nommé comme secrétaire de séance : Mme PERUSANSENA Elodie

Date convocation : 31 mars 2023

Date d'affichage : 31 mars 2023

DECISION N°4 : FIXATION DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX POUR L'ANNEE 2023

(Nomenclature 7.2.2 – Vote des taux)

Monsieur le Maire expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des impôts locaux.

Considérant que le budget nécessite des rentrées fiscales de 311 765 €,

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **FIXE** les taux de la façon suivante :

TAXES	TAUX DE REFERENCE POUR 2023	BASES IMPOSITION PREVISIONNELLES 2023	TAUX VOTES	PRODUITS CORRESPONDANTS
TFB	30,32	858 900	30,32	260 418
TFNB	26,67	66 600	26,67	17 762
TH	19,00	176 765	19,00	33 585
TOTAL				311 765

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 13
POUR : 13
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour
extrait certifié conforme

OSSES, le 04 avril 2023
Le Maire,
Jean-Marc OÇAFRAIN



Acte rendu exécutoire
Après publication ou notification le 11/04/2023
Et après transmission en sous-préfecture le 11/04/2023